



Commission Régionale Futsal

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°38

Réunion du lundi 16 mars 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL – SENIORS MASCULINS
--

Régional 1

53403876 LA CUATRO FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL 1 reporté au 04/04/2026.

Reprise de dossier.

La commission prend connaissance :

- Du courriel de la CUATRO FUTSAL.
- Du résultat des 1/8èmes de Finale de la Coupe Nationale Futsal.

Ce match se déroulera le samedi 04/04/2026.

Régional 2

Poule A

53404009 JOLIOT GROOM'S FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 2 du 14/03/2026.

Lecture des courriels de JOLIOT GROOM'S FUTSAL et de la Mairie de DAMMARIE LES LYS.

Ce match est reporté à une date ultérieure.

La Commission invite le club de JOLIOT GROOM'S FUTSAL à lui communiquer un jour de la semaine sur lequel il dispose d'un créneau à partir de 20h00.

53404010 B2M FUTSAL 1 / SPORT ETHIQUE LIVRY 1 du 21/03/2026.

Ce match est avancé au jeudi 19/03/2026.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

53404008 PARIS FUTSAL 1 / VILLABE ES 1 du 14/03/2026.

Lecture des courriels de PARIS FUTSAL et de l'arbitre officiel indiquant une erreur de saisie du résultat du match.

La Commission enregistre le résultat suivant 7-6 en faveur de PARIS FUTSAL (et non pas 6-7).

Poule B**53404122 AVICENNE ASC 1 / VECTEUR SPORT 1 du 21/03/2026.**

Lecture du courriel de la Mairie de PONTOISE indiquant l'indisponibilité du gymnase (salles CC et CE).

Ce match est reporté au samedi 04/04/2026.

Régional 3**Poule B****53404448 CHELLES FUTSAL 1 / ATLETICO BAGNOLET 1 du 21/03/2026.**

Demande de CHELLES FUTSAL pour reporter le match au samedi 02/05/2026 (motif : éducateurs et certains joueurs absents).

Le motif n'étant pas recevable, avis défavorable.

La Commission préconise d'avancer la date du match avec l'accord de son adversaire dans ce type de situation.

Poule D**53404631 SOFA 93 1 / EAUBONNE CSM 1 du 21/03/2026.**

Lecture du courriel de SOFA 93 et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase du Grand Parc (élections Municipales).

Ce match est reporté à une date ultérieure.

La Commission invite le club de SOFA 93 à lui communiquer un jour de la semaine sur lequel il dispose d'un créneau à partir de 20h00.

Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule A – 53404357 C'NOUES 1 / LIEAUSAINT FOOT AS 1 du 15/03/2026.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - SENIORS FUTSAL FEMININES
--

1/4 de finale :

55572370 DIAMANT FUTSAL 2 / DIAMANT FUTSAL 1.

55572371 SPORTING CP 2 / SPORTING CP 1.

Rappel :

La Commission reste en attente d'une date en semaine (date butoir le mercredi 08/04/2026) de la part des 2 clubs

DIAMANT FUTSAL 1 étant concerné par une rencontre de championnat R1 en retard le dimanche 05/04/2026.

SPORTING CP 1 étant concerné par les 1/4 de Finale de la Coupe Nationale Futsal Féminin le samedi 04/04/2026.

**CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL
SENIORS FEMININES****Régional 1****53406750 CERGY PONTOISE FC 1 / JOLIOT GROOM'S FUTSAL 1 du 15/03/2026.**

Reprise de dossier.

Suite au retour de CERGY PONTOISE FC, ce match se déroulera le mercredi 18/03/2026.

Régional 2**Poule B****54736610 PARIS FUTSAL 1 / CHAMPS FFC 1 du 29/03/2026.**

La Commission rappelle que suite à la Commission Régionale de Discipline du 11/02/2026 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHES FERMES à l'équipe 1 Seniors Féminines de PARIS FUTSAL à compter du 16 MARS 2026 ; cette rencontre doit se dérouler sur un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de PARIS (étant précisé que les installations sportives dont le gestionnaire est la ville de PARIS sont également concernées par cette sanction).

La Commission invite le club de PARIS FUTSAL à transmettre le nom du gymnase de repli pour ce match accompagné du justificatif de mise à disposition du gymnase du propriétaire des installations.

La Commission précise que:

- La rencontre ne peut pas être inversée et se dérouler sur les installations de CHAMPS FFC.
- La date peut être modifiée dans la semaine de compétition.
En cas de changement de jour de match, il conviendra de prévenir 7 jours avant (à défaut l'accord de l'adversaire sera nécessaire).

Poule C**54736705 PARIS 18 UNITED 2 / COMBO FUTSAL 1 du 24/03/2026.**

La Commission,

Considérant que le club de PARIS 18 UNITED a formulé une demande via footclubs le mardi 03/03/2026 pour avancer le match au mardi 24/03/2026 (la date initiale du match étant le dimanche 29/03/2026),

Considérant que cette nouvelle date a été homologuée le lundi 09/03/2026,

Pris connaissance du courriel de COMBO FUTSAL du 11/03/2026 indiquant :

- que cette date a été validée sans leur accord,
- que son équipe n'est pas disponible à la nouvelle date,
- souhaitant maintenir la rencontre à la date initiale (dimanche 29/03/2026),

Considérant que les journées de championnat Régional Futsal Féminin se déroulent sur des semaines de compétition (du lundi au dimanche),

Considérant que la modification du jour de match se situe dans la même semaine de compétition (semaine du 23 au 29 mars 2026),

Considérant que le délai de prévenance est suffisant,

Par ces motifs,

Ne peut pas répondre favorablement à la demande de COMBO FUTSAL et maintient la rencontre au mardi 24/03/2026.

De plus, la Commission précise que toutes les rencontres à domicile de l'équipe de PARIS 18 UNITED se sont déroulées le mardi.

Poule D**54737018 MARCOUVILLE CITY CP 2 / AS FUTSAL ARGENTEUIL 1 du 22/03/2026.**

Lecture du courriel de la Mairie de PONTOISE indiquant l'indisponibilité du gymnase (salles CC et CE).

Ce match est reporté au dimanche 05/04/2026.

Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 1 – 53406747 TORCY EU FUTSAL 1 / BONDY CECIFOOT 1 du 15/03/2026.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL**Régional 2****Poule A****53406209 KB FUTSAL 1 / MELUN FUTSAL 1 du 14/03/2026.**

Lecture des courriels de KB FUTSAL et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase.
Ce match est reporté au samedi 04/04/2026.

Poule B**53406486 ILE ST DENIS AFC 1 / PARIS FUTSAL 2 du 21/03/2026.**

La Commission,
Pris connaissance du courriel de Maire de l'ILE ST DENIS AFC indiquant l'indisponibilité du gymnase,
Pris connaissance de la proposition du club de l'ILE ST DENIS AFC pour décaler le match au mardi 24/03/2026 à 20h30,
Donne son accord pour un report au mardi 24/03/2026 à 20h30 sous réserve de l'accord de PARIS FUTSAL à transmettre au plus tard le vendredi 20/03/2026.

A défaut, le match sera reporté au samedi 04/04/2026.

Régional 3**Poule A****CROSNE FUTSAL – 581536**

Lecture du courriel de CROSNE FUTSAL – la Commission enregistre le forfait général de l'équipe.

Poule B**54784072 PARIS ACASA FUTSAL 2 / AULNAY FUTSAL 1 du 14/03/2026.**

Lecture des courriels d'AULNAY FUTSAL indiquant une erreur de saisie du résultat du match (4-7 en faveur d'AULNAY FUTSAL et non pas 4-6).

La Commission demande un rapport complémentaire à l'arbitre officiel précisant le résultat de ce match.

54784075 BVE FUTSAL 3 / CPS 10 1 du 14/03/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de CPS 10.

Poule C**54784214 MARCOUVILLE CITY CP 2 / ASNIERES FUTSAL 92 1 du 21/03/2026.**

Lecture du courriel de la Mairie de PONTOISE indiquant l'indisponibilité du gymnase (salles CC et CE).
Ce match est reporté au samedi 04/04/2026.

54784212 AVICENNE ASC 1 / AFS VAUREAL 1 du 21/03/2026.

Lecture du courriel de la Mairie de PONTOISE indiquant l'indisponibilité du gymnase (salles CC et CE).
Ce match est reporté au samedi 04/04/2026.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – poule C – 54784230 COMBO FUTSAL 1 / MARCOUVILLE CITY CP 2 du 07/03/2026.

La Commission demande à l'arbitre officiel de transmettre le résultat de cette rencontre.

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule C – 54784206 COMBO FUTSAL 1 / ALMATY BOBIGNY FUTSAL 2 du 14/03/2026.

**CRITERIUM REGIONAL
U16 FUTSAL****Niveau 1****Poule B****55472251 AVICENNE ASC 1 / GARGES DJIBSON 1 du 21/03/2026.**

Lecture du courriel de la Mairie de PONTOISE indiquant l'indisponibilité du gymnase (salles CC et CE).

La Commission propose d'inverser cette rencontre sous réserve de l'accord des 2 clubs à transmettre au plus tard le vendredi 20/03/2026 – 12h00.

A défaut, ce match sera reporté le samedi 18/04/2026.

55472250 CROSNE FUTSAL 1 / CLICHY FUTSAL 1 du 22/03/2026.

La Commission prend connaissance du courriel de CROSNE FUTSAL et de la demande Footclub du 15/03/2026 pour jouer ce match comme suit :

- lieu : gymnase Finet à YERRES
- coup d'envoi : 09h00.

Elle donne son accord sous réserve :

- que le gymnase soit classé d'ici la date du match.
- De la transmission par CROSNE FUTSAL du document de mise à disposition du gymnase M. Finet par la mairie de YERRES (un mail suffit).
- De l'accord de CLICHY FUTSAL sur le nouvel horaire proposé (le coup d'envoi initial étant 16h15).

Elle transmet à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau 3**Poule E****55472389 CROSNE FC 2 / BRIE EST FOOT CLUB 1 reporté au 05/04/2026.**

Courriel de CROSNE FC et de la Mairie de YERRES indiquant la mise à disposition du gymnase Finet pour ce match.

La Commission fixe cette rencontre dans le gymnase proposé sous réserve d'une visite de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives avant le match.

55472386 ILE ST DENIS AFC 1 / FUTSAL BOBIGNY 93 1 du 22/03/2026.

Lecture des courriels de l'ILE ST DENIS AFC et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase.

Ce match est reporté au dimanche 05/04/2026.

55472381 BRIE EST FOOT CLUB 1 / PARIS FUTSAL 1 du 15/03/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de PARIS FUTSAL.

Poule F**55472429 SPORTIFS DE GARGES 1 / ASNIERES FUTSAL 1 du 14/03/2026.**

La Commission accuse réception du courriel d'ASNIERES FUTSAL indiquant que les conditions d'accueil de son équipe n'ont pas permis le déroulement du match.

Elle demande aux clubs des SPORTIFS DE GARGES un rapport sur les faits exposés par le club d'ASNIERES FUTSAL dans son courriel.

De plus, elle demande des précisions aux 2 clubs sur les raisons ayant conduit au non-déroulement du match.

La clôture de la FMI n'implique pas le non déroulement de la rencontre. Une feuille de match papier pouvant être réalisée et permettre que cette rencontre se joue si les 2 équipes sont présentes.

Rapport à transmettre pour le lundi 23/03/2026.

55472426 DRANCY FUTSAL 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 14/03/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de CERGY PONTOISE FC.

55472419 BVE FUTSAL 2 / FCVLB 1 du 08/02/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de FCVLB.

55472428 MARCOUVILLE CITY CP 2 / FCVLB 1 du 14/03/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de FCVLB.

55472439 MARCOUVILLE CITY CP 2 / BVE FUTSAL 2 du 28/03/2026.

Lecture du courriel de la Mairie de PONTOISE indiquant l'indisponibilité du gymnase (salle CE).

Ce match est reporté au samedi 04/04/2026 (salle CE).

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Niveau 1 – poule A – 55472200 TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 / PARIS 18 UNITED 1 du 14/03/2026.

Niveau 1 – poule A – 55472198 ALMATY BOBIGNY FUTSAL 1 / B2M FUTSAL 1 du 15/03/2026.

Niveau 2 – poule C – 55472293 MYA FUTSAL 1 / ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 du 15/03/2026.

Niveau 2 – poule D – 55472339 ARE ACADEMY 1 / COURBEVOIE FUTSAL 1 du 14/03/2026.